

# BANQUE PRIVEE ESPIRITO SANTO SA EN LIQUIDATION

## Comptes-titres - Formulaire d'instructions pour la vente des titres ségrégués

Le présent formulaire est émis en relation avec la faillite de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation (Suisse) (la **Banque**) et fait référence aux Circulaires Nos 1 et 2 émises par le liquidateur. En particulier, conformément aux explications fournies dans la Circulaire No 2, le liquidateur n'a aucune obligation légale, et ne prend aucun engagement vis-à-vis du client de procéder à la vente des titres déposés sur son (ses) compte(s) (valeurs déposées au sens de l'art. 16 LB). Le liquidateur est entièrement libre de refuser ou d'accéder à la demande du client de procéder à la vente des titres déposés, en tenant compte notamment des capacités opérationnelles réduites de la Banque découlant de la procédure de liquidation. En tous les cas, le client titulaire de titres déposés doit également remplir le formulaire « Formulaire d'instructions pour le transfert des titres ségrégués » en plus du présent formulaire, même s'il souhaite la vente des titres déposés et le transfert du produit de la vente. Si le liquidateur estime qu'une vente des titres déposés est possible et accède à une requête d'un client, il prendra contact en temps voulu avec le client pour préciser si nécessaire l'étendue et les modalités de la vente. Le liquidateur n'assume aucune responsabilité pour tout dommage ou préjudice subi par le client en relation avec la vente et/ou l'exécution de la vente des titres déposés, y compris dans le cas où la vente n'est pas exécutée dans les délais ordinaires.

Par sa signature, le client soussigné (i) instruit et autorise le liquidateur de vendre les titres déposés et de procéder au transfert du produit de vente de ces titres sur son (ses) compte(s) conformément aux instructions suivantes (sous réserve du paragraphe précédent et des frais liés aux titres) et (ii) décharge le liquidateur ainsi que ses administrateurs, employés et/ou mandataires de toute responsabilité en relation avec la vente et/ou l'exécution de la vente des titres déposés (y compris dans le cas où la vente n'est pas exécutée dans les délais ordinaires) et le transfert du produit de leur vente sur son (ses) compte(s) :

<b>Coordonnées du client:</b>	
Nom/raison sociale:	
Prénom:	
Adresse de domicile (rue, localité, numéro postal et pays):	
N° du (des) compte(s)-titres auprès de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation:	

<b>Coordonnées de la banque destinataire:</b>	
Raison sociale de la banque:	
Adresse:	
Titulaire du compte:	
N° IBAN <sup>1</sup> :	
Personne de contact au sein de la banque:	

Le liquidateur attire l'attention du client **sur le droit légal de la Banque de retenir et de réaliser des titres ségrégués dans la mesure nécessaire à la couverture des frais liés à son (ses) compte(s)-titres, y compris les frais de transfert sur le compte ouvert auprès de la banque destinataire.** Le total des frais sera arrêté par le liquidateur

<sup>1</sup> Si le client dispose d'un compte en francs suisses, veuillez indiquer le numéro IBAN suisse.

## BANQUE PRIVEE ESPIRITO SANTO SA EN LIQUIDATION

après réception du présent formulaire dûment rempli et signé par le client et compensé avec les montants en espèces figurant sur le(s) compte(s) du client et/ou, le cas échéant, avec le produit de réalisation de ses titres. Un éventuel solde de cette réalisation non nécessaire à la couverture de ces frais sera versé au client par le liquidateur.

Lieu et date:

Signature<sup>2</sup>:

---

<sup>2</sup> Signature de toutes les personnes autorisées à signer sur le compte auprès de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation.